



**OBJET ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX DE LA ROUTE
 DU JUILIARD**

Réf. 2018-14

feuillet 1/3

**DELIBERATION
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 09 AVRIL 2018
 A 20H00**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe GUITTON, Maire :

Présents : Christophe GUITTON, Daniel AUDIBERT, Chantal MACQUET, Marie-Noëlle MINARD, Dominique BOUVET, Eric PIERRE, Laurence NIQUET, Bénédicte VIVIAN, François FOSSOUX, Jean-Paul DERONZIER, Edwige BALDACCHINO, Jérémie JOSNET, Johann JARROUX, Orlane RAGOT.

Représentés : Néant

Absent : Jean-Philippe TAVARES

Secrétaire de séance : Chantal MACQUET

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 14

Christophe GUITTON, Maire, rapporteur, fait l'exposé suivant :

Vu le nouveau code des marchés publics,

Suite à l'étude routière décidé le 24 novembre 2015 et à la consultation d'un maître d'œuvre pour préparer ce dossier en date du 23 février 2016,

Vu la délibération n° 2016-14 du 12 avril 2016 ayant retenu le cabinet AEDI pour la mission de maîtrise d'œuvre dans cette opération,

Vu la délibération n° 2017-22 du 22 mai 2017 arrêtant les travaux route du Juiliard,

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 04 avril 2018,

La procédure adaptée a été adoptée pour ce marché et l'avis d'appel publié le 12 avril 2018.

Cinq dossiers pour ce lot unique ont été déposés.

La commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 04 avril dernier a retenu après analyse des plis l'entreprise EUROVIA ALPES sise à Poisy (SIRET : 43388867400028).

Le coût de la tranche ferme est de 255 838,80 € TTC (RD14 route du Bouchet).

Le coût pour la tranche optionnelle n°1 est de 55 341,50 € TTC (cheminement piéton route du Bouchet route de la Ville).

Le coût pour la tranche optionnelle n°2 est 147 076,50 € TTC (enrobé route du Bouchet route de la Ville).

**OBJET ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE LA ROUTE
DU JUILIARD**



Réf. 2018-14

feuille 2/3

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 09 AVRIL 2018
A 20H00**

Soit un coût total de **458 256,80 € TTC.**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte cette délibération

Se sont opposés : néant

Se sont abstenus : néant

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers.



**OBJET ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE LA ROUTE
 DU JULIARD**

Réf. 2018-14

feuillet 3/3

**DELIBERATION
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 09 AVRIL 2018
 A 20H00

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
Christophe GUITTON		
Daniel AUDIBERT		
Chantal MACQUET		
Marie-Noëlle MINARD		
Dominique BOUVET		
Eric PIERRE		
Jean-Philippe TAVARES		
Laurence NIQUET		
Bénédicte VIVIAN		
François FOSSOUX		
Jean-Paul DERONZIER		
Edwige BALDACCHINO		
Jérémie JOSNET		
Johann JARROUX		
Orlane RAGOT		

Date de convocation : 29/03/2018

Fait et délibéré le 09/04/2018

Pour extrait conforme

Le Maire, Christophe GUITTON

Date d'affichage : 12/04/2018



Acte télétransmis en Préfecture le 12 avril 2018

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES **OUV9**
PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
DECISION D'ATTRIBUTION¹

Le formulaire OUV9 est un modèle de procès-verbal qui peut être utilisé par les **commissions d'appel d'offres des collectivités territoriales et des établissements publics locaux** dans le cadre de la passation des marchés publics ou des accords-cadres. Le rapport d'analyse des offres (formulaire OUV8) constitue une annexe du présent document. Ce document fait état des décisions de la commission d'appel d'offres relatives aux offres reçues et doit être signé par tous les membres présents lors de leur examen.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

Commune de NONGLARD
Mairie
1, route du chef-lieu
74 330 NONGLARD

B - Objet de la consultation.

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

Aménagement de sécurité - Route du Julliard

C - Déroulement de la consultation.

(Reprendre les éléments figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation.)

■ **Publicité :**

(Indiquer la date, les références et l'organe de publication de chaque avis d'appel public à la concurrence.)

12 février 2018 Le Messager

12 février 2018 site internet des marchés publics AWS

■ Date et heures limites de réception des offres : **15 mars à 15h00**

■ Délai de validité des offres : **120 jours**

■ Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : NON OU OUI
(Cocher la case correspondante.)

¹ Formulaire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.

D - Composition de la commission d'appel d'offres.

Lors de sa réunion en date du **04 avril 2018**

la commission d'appel d'offres était composée comme suit :

D1 - Membres à voix délibérative :

Nom et prénom	Qualité	Titulaire (T) ou Suppléant (S)
GUITTON Christophe	Maire	Titulaire
AUDIBERT Daniel	1 ^{er} Maire-adjoint	Titulaire
BOUVET Dominique	4 ^{ème} Maire-adjoint	Titulaire
PIERRE Eric	Conseiller municipal	Titulaire
VIVIANT Bénédicte	Conseillère municipale	Titulaire

D2 - Membres à voix consultative :

Nom et prénom	Qualité
MANOHA Marine	Direction départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes
GOULU Richard	Maitre d'œuvre

E - Fonctionnement de la commission d'appel d'offres.**■ Le quorum est atteint :**

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

La commission d'appel d'offres

(Cocher la case correspondante.)

peut

ne peut pas

valablement délibérer.

■ Secrétariat de la commission d'appel d'offres :

(Indiquer les nom, prénom, grade et qualité de(s) l'agent(s) chargé(s) du secrétariat de la commission d'appel d'offres.)

F - Elimination des offres.**F1 - Lot n° lot unique : sans objet**

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ Nombre de plis reçus :

- dans les délais : (nombre).
- hors délais : (nombre).

■ Décision de la commission d'appel d'offres relative à l'élimination des offres :

La commission d'appel d'offres : (Cocher la case correspondante.)

- élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;
- demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : **5**
- Contre : **0**
- Abstentions : **0**

F2 - Lot n° sans objet

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ Nombre de plis reçus :

- dans les délais : (nombre).
- hors délais : (nombre).

■ Décision de la commission d'appel d'offres relative à l'élimination des offres :

La commission d'appel d'offres : (Cocher la case correspondante.)

- élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;
- demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour :
- Contre :
- Abstentions :

G - Classement des offres.

G1 - Lot n° lot unique

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ Décision de la commission d'appel d'offres relative au classement des offres :

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres :

(Cocher la case correspondante.)

- retient le classement des offres proposé ;
- demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : **5**
- Contre : **0**
- Abstentions : **0**

G2 - Lot n° sans objet

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ Décision de la commission d'appel d'offres relative au classement des offres :

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres :

(Cocher la case correspondante.)

- retient le classement des offres proposé ;
- demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour :
- Contre :
- Abstentions :

H - Décision d'attribution.**H1 - Lot n° lot unique**

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission d'appel d'offres décide : (Cocher la case correspondante.)

- d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;
- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- pour les motifs mentionnés ci-dessous :

de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : **5**
- Contre : **0**
- Abstentions : **0**

H2 - Lot n° sans objet :

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission d'appel d'offres décide : (Cocher la case correspondante.)

- d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;
- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- pour les motifs mentionnés ci-dessous :

de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour :
- Contre :
- Abstentions :

I - Déclaration sans suite ou d'infructuosité.**I1 - Lot n° lot unique : sans objet**

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et après examen des offres reçues, la commission d'appel d'offres déclare la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre : (Cocher les cases correspondantes.)

- sans suite
- infructueuse
- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- pour les motifs mentionnés ci-dessous :

et de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante :

(Cocher la case correspondante.)

- un appel d'offres ;
- un marché négocié ;
- une procédure adaptée ;
- un dialogue compétitif.

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour :
- Contre :
- Abstentions :

I2 - Lot n° sans objet

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et après examen des offres reçues, la commission d'appel d'offres déclare la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre : (Cocher les cases correspondantes.)

- sans suite
- infructueuse
- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- pour les motifs mentionnés ci-dessous :

et de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante :

(Cocher la case correspondante.)

- un appel d'offres ;
- un marché négocié ;
- une procédure adaptée ;
- un dialogue compétitif.


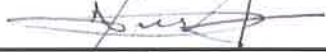
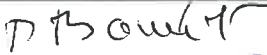


■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour :
- Contre :
- Abstentions :

J - Signature des membres de la commission d'appel d'offres.

(Indiquer dans le tableau ci-dessous les nom et prénom de chacun des membres de la commission d'appel d'offres présents.
Le procès-verbal doit être signé par tous les membres ayant siégé en séance.)

Nom et prénom	Signature
GUITTON Christophe	
AUDIBERT Daniel	
BOUVET Dominique	
PIERRE Eric	
VIVIANT Bénédicte	

K - Observations des membres de la commission d'appel d'offres.

Date de mise à jour : 14/10/2010.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

OUV10

DECISION D'ATTRIBUTION¹

Le formulaire OUV10 est un modèle de décision d'attribution qui peut être utilisé par les **services de l'Etat et ses établissements publics** dans le cadre de la passation des marchés publics ou des accords-cadres. Ce document fait état des décisions du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice relatives aux offres reçues. Le rapport d'analyse des offres (formulaire OUV8) constitue une annexe du présent document.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

Commune de NONGLARD
Mairie
1, route du chef-lieu
74 330 NONGLARD

■ Nom, prénom et qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre :
(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.)

Mr Christophe GUITTON, Maire de NONGLARD

B - Objet de la consultation.

(Reprendre les éléments figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

Aménagement de sécurité - Route du Julliard

C - Déroulement de la consultation.

(Reprendre les éléments figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation.)

■ Publicité :
(Indiquer la date, les références et l'organe de publication de chaque avis d'appel public à la concurrence.)

12 février 2018 Le Messenger
12 février 2018 site internet des marchés publics AWS

■ Date et heures limites de réception des offres : **15 mars à 15h00**

■ Délai de validité des offres : **120 jours**

■ Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : NON OU OUI
(Cocher la case correspondante.)

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.

D - Elimination des offres.**D1 - Lot n° lot unique : sans objet**

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ Nombre de plis reçus :

- dans les délais : (nombre).
- hors délais : (nombre).

■ Décision relative à l'élimination des offres :

Le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice : (Cocher la case correspondante.)

- élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;
- demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

D2 - Lot n° sans objet

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ Nombre de plis reçus :

- dans les délais : (nombre).
- hors délais : (nombre).

■ Décision relative à l'élimination des offres :

Le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice : (Cocher la case correspondante.)

- élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;
- demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

E - Classement des offres.**E1 - Lot n° lot unique**

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ Décision relative au classement des offres :

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice :
(Cocher la case correspondante.)

- retient le classement des offres proposé ;
- demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

E2 - Lot n° sans objet

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ Décision relative au classement des offres :

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice :
(Cocher la case correspondante.)

- retient le classement des offres proposé ;
- demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

F - Décision d'attribution.**F1 - Lot n° lot unique**

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice décide :

(Cocher la case correspondante.)

d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;

■ Identité du candidat retenu :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel ou de chaque membre du groupement d'entreprises candidat retenu, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de candidature groupée, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

EUROVIA

80, route des Ecoles 74330 POISY Tél. :04.50.22.11.41 Mail : poisy@eurovia.com

Siret : 433 888 674 00044

■ Montant de l'offre retenue :

- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **458 256,80 € (pour l'ensemble des 3 tranches)**
- Montant TTC : **549 908,16 €**

■ Motifs du choix de l'offre retenue :

(Cocher la case correspondante.)

- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- pour les motifs mentionnés ci-dessous :

de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

F2 - Lot n° sans objet

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice décide :

(Cocher la case correspondante.)

d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;

■ Identité du candidat retenu :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel ou de chaque membre du groupement d'entreprises candidat retenu, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de candidature groupée, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

■ Montant de l'offre retenue :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

■ Motifs du choix de l'offre retenue :

(Cocher la case correspondante.)

- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- pour les motifs mentionnés ci-dessous :

de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

G - Déclaration sans suite ou d'infructuosité.**G1 - Lot n° : lot unique sans objet**

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

Au vu du rapport d'analyse des offres et après examen des offres reçues, le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice déclare la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre :

(Cocher les cases correspondantes.)

- sans suite
- infructueuse
 - pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
 - pour les motifs mentionnés ci-dessous :

et décide de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante :

(Cocher la case correspondante.)

- un appel d'offres ;
- un dialogue compétitif ;
- un marché négocié ;
- une procédure adaptée.

G2 - Lot n° sans objet

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

Au vu du rapport d'analyse des offres et après examen des offres reçues, le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice déclare la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre :

(Cocher les cases correspondantes.)

- sans suite
- infructueuse

pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse

pour les motifs mentionnés ci-dessous :

et décide de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante :
(Cocher la case correspondante.)

- un appel d'offres ;
- un dialogue compétitif ;
- un marché négocié ;
- une procédure adaptée.

H - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A **NONGLARD** , le **04 avril 2018**

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice
habilité à signer le marché public ou l'accord-cadre)

Le Maire
Christophe GUITTON

